

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2021

Présents : Tous les Conseillers Municipaux

Eco quartier du Meix Ravas

Le Maire fait le point sur l'avancement de la 2^{ème} tranche. Le Conseil Municipal considérant les résultats de la consultation lancée pour l'attribution des marchés de travaux, valide le choix de l'entreprise retenue lors de la Commission d'appels d'offres réunie le 9 Février dernier pour un montant de 213 394. 50 € HT.

Ainsi, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire a passé les marchés avec l'Entreprise BONNEFOY JC sas de SAONE (DOUBS) pour :

Lot 1 VRD : 95181.70 € HT

Lot 2 Finition espaces verts : 118 212.80 € HT

Association Foncière

L'Assemblée prend connaissance du compte rendu de la réunion de l'Association Foncière qui s'est tenue le 18 Janvier 2021. Le bilan financier présenté s'élève à 10 251.38 € en dépenses et 8 070.09 € en recettes. Le report du résultat 2020 est de 45 822 € pour le budget 2021. La taxe de remembrement est maintenue à 12 € l'hectare pour 2021.

Travaux logement de la Cure

L'entreprise Eco-plomberie chauffage de SAINT-AUBIN est intervenue pour résoudre le problème d'évacuation des eaux de toilettes du logement du 1^{er} étage. La fin de ces travaux est prévue le 26 Février 2021.

L'isolation des combles a été effectuée par l'entreprise BCI pour 1 euro, le 9 février dernier. Le Conseil Municipal en prend acte.

Affaires scolaires

Monsieur Rodolphe DESGOUILLE présente le compte-rendu du conseil d'école exceptionnel du 5 Janvier 2021 qui s'est tenu à l'école élémentaire de SAINT-AUBIN. Un vote concernant l'organisation de la semaine scolaire dès la rentrée de septembre 2021 a eu lieu.

Par 13 oui, 1 abstention et 1 non, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours est maintenu.

Voyage fin année scolaire

Le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'entreprise ARBOIS TOURISME pour le projet de voyage fixé au samedi 26 Juin 2021, si les conditions sanitaires le permettent et retient l'option « 2 chauffeurs » pour un montant de 1 435 € TTC.

Personnel Communal

Le Maire informe l'Assemblée que la Commune de SAINT-AUBIN suite à la réorganisation de ses services administratifs, a créé un poste de Rédacteur à temps non complet par délibération en date du 20 Janvier 2021, pour l'agent intercommunal qui exerce également au sein de la Commune d'AUMUR. Le Conseil Municipal, suite à la décision de la Commune où cet Agent exerce le plus d'heures, valide à l'unanimité la création de ce même poste, à la même date, pour le nombre d'heures effectuées à AUMUR et modifie de ce fait le tableau des emplois permanents.

Syndicat des Eaux du Récépage (SIER)

Monsieur DEBBAH présente le compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat. Le Conseil Municipal en prend acte. Monsieur CLAIROTTE fait le point sur l'avancement du projet effectué par les élèves du Lycée Jacques DUHAMEL de DOLE, qui consiste à fabriquer et offrir une carafe à chaque abonné du SIER.

Radars pédagogiques

Le contrôle annuel des radars pédagogiques implantés sur la Commune a eu lieu le 28 Janvier dernier et fait état d'un bon fonctionnement.

Contrôle URSSAF

Aucune irrégularité n'a été constatée sur les documents consultés par l'organisme de contrôle et relatifs à l'année 2019.

Projet éoliennes

Le Maire présente à l'Assemblée le projet d'implantation de 6 éoliennes aux lieux-dits « la Louvière » et « en Crimée » sur le territoire de SAINT-AUBIN et d'AUMUR. Des réunions seront programmées ultérieurement en relation avec la Commune de SAINT-AUBIN.

Antenne « Orange » sur ABERGEMENT LA RONCE

L'Assemblée prend connaissance de ce projet et n'émet pas d'observation particulière.

Remplacement poteaux incendie

Les dossiers déposés pour l'obtention de subventions (DETR, Département) sont considérés complets. Seule la demande sollicitée au GRAND DOLE est en attente. Les montants attribués seront connus ultérieurement.

Commission des Impôts (CCID)

Une réunion de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) aura lieu le jeudi 04 Mars 2021 à 9 H 30 à la Salle des Fêtes d'AUMUR.

Site Internet pour AUMUR

Une personne du GRAND DOLE va accompagner les deux Conseillers Municipaux qui sont en charge de ce projet (Madame QUIZEL et Monsieur DESGUILLE Rodolphe).

Elections Départementales et Régionales

Les élections Départementales et Régionales auront lieu les 13 et 20 Juin 2021. Le Conseil Municipal en prend acte.

Bulletin Municipal

L'Assemblée valide la nouvelle version du bulletin municipal. Aussi, le prochain de janvier 2022 sera effectué sous cette version modernisée.

Pour extrait Conforme,

Le Maire,
B. CHEVAUX



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2021

Présents : Tous les Conseillers Municipaux

Ecoquartier le Meix Ravas

L'Assemblée prend connaissance des devis établis par le SIDEC concernant l'aménagement de la 2^{ème} tranche de l'écoquartier qui chiffre les travaux de :

- électrification à 26 430.98 € TTC,
- éclairage public à 54 958.59 € TTC,
- raccordement téléphone à 7 895.92 € TTC.

Ce qui fait un montant total de 89 285.49 euros toutes charges comprises.

Elle prend note d'une subvention totale octroyée par le SIDEC et ENEDIS s'élevant à 15 870.11 euros pour financer ces travaux. Le reste à charge pour la Commune reste de 73 415.38 euros TTC.

Le Conseil Municipal valide ces devis et charge le Maire de signer la convention proposée à ce sujet avec le SIDEC.

Le Maire informe que le permis d'aménager pour cette 2^{ème} tranche de l'écoquartier a été déposé au Grand DOLE le 10/03/2021.

Bief Noir

Le Maire fait le point sur la réunion qui a eu lieu à ABERGEMENT-la-RONCE le 5 Mars dernier en présence du Maire et des Adjointes d'AUMUR, de Messieurs ROBERT et GOMET, Président et vice-Président de l'Association Foncière du village et Mme LEPETZ ainsi que Messieurs AMPRINO et NOIROT, représentants de la Commune d'ABERGEMENT-la-RONCE.

Suite à :

- l'étude décidée par une convention signée le 29/09/2017 entre les Communes d'AUMUR, d'ABERGEMENT-la-RONCE et de SAINT SYMPHORIEN-SUR-SAONE, l'Association Foncière d'AUMUR, et réalisée de Juin 2017 à Septembre 2018,
- aux conclusions du rapport émises par la Direction Départementale des Territoires du Jura n'autorisant pas le déclassement du Bief Noir, cours d'eau en fossé,

le Maire d'AUMUR propose, après l'année blanche due aux élections municipales de 2020 et à la pandémie de poursuivre la demande d'entretien du cours d'eau en déposant deux demandes de travaux sur cours d'eau à la Direction Départementale des Territoires du Jura. La première sera émise par la Commune d'AUMUR et l'Association Foncière d'AUMUR et la seconde par la Commune d'ABERGEMENT-LA-RONCE.

Si ces demandes sont acceptées, des devis seront demandés auprès de prestataires compétents dans ce domaine et une nouvelle convention de partenariat portant non plus sur l'étude mais sur les travaux et leurs financements sera établie et soumise aux trois instances : les communes d'AUMUR et d'ABERGEMENT-LA-RONCE et l'Association Foncière d'AUMUR pour un partage des frais à hauteurs respectives de 15, 80 et 5 pour cent de la dépense.

Après discussion, les membres de la réunion sont tombés d'accord sur la suite à donner à ce dossier. Les demandes de travaux seront déposées à la fin du mois de mars 2021 à la Direction Départementale des Territoires du Jura pour un commencement des travaux souhaité au cours de l'été de cette année au mieux.

Le Conseil Municipal prend acte de l'état d'avancement de ce dossier et des décisions prises consécutivement à cette réunion.

Environnement

Affouage : M. CLAIROTTE fait le point sur l'avancement de l'affouage. Le déroulement est satisfaisant. Le comptage des lots de bois aura lieu le 3 Avril 2021 à 9 heures.

Plantation : le remplacement des plants sur les parcelles 5r et 10r sera effectué à la fin de l'année 2021 en fonction de l'arrêté de calamité « Sécheresse » et selon une lettre du représentant de l'ONF.

Façonnage du bois le long du Bief Noir : le Conseil Municipal approuve les termes de la convention signée entre M. CASALE Allan et la Commune.

Aménagement des mares en lien avec le Grand DOLE : 5 mares sont concernées sur le territoire communal. Le diagnostic définitif sera rendu fin Juin 2021 et un plan d'action sera établi pour les années à venir pour une revalorisation et un entretien de ces mares.

Voirie et autres travaux

La D220 sera refaite courant les mois d'Avril Mai 2021 par le Conseil départemental.

Le raccordement des panneaux solaires de M. BERTHOD au réseau électrique est en cours. Ces travaux vont durer un mois et sont effectués par la Société SPIE.

Sécurité incendie

Les travaux sur les poteaux incendie se chiffrent à 11 141.26 euros TTC. La Commune a demandé des subventions au Conseil Départemental, au Grand DOLE et à la DETR. Pour l'heure, le Département octroie à la Commune une aide de 2 320 euros.

Terrain de pétanque

Le Conseil Municipal prend connaissance du devis de l'entreprise RAICHON de POLIGNY pour le remplacement de la minuterie de l'éclairage du terrain de boules. Le devis qui s'élève à 451.77 euros TTC est accepté.

Travaux à la Cure

Le Conseil Municipal prend acte que les travaux réalisés sur les sanitaires se sont chiffrés à 364.80 euros toutes charges comprises.

Atelier communal

L'Assemblée après l'étude de deux devis pour l'achat et la pose d'une porte sectionnelle à l'entrée du préau de la cour de la mairie, décide de retenir l'offre commerciale de l'entreprise JACQUET basée à TAVAUX pour une porte sans motorisation. La dépense s'élève à 2 004 euros TTC. Le second devis de l'entreprise KLOTURA, plus cher, n'est pas retenu.

Enseignement

M. DESGUILLE Rodolphe présente le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole élémentaire Anne Raffy du 9 Mars 2021. La suppression à venir d'une classe à la maternelle fait craindre une fusion de deux classes ou la suppression d'une classe prochainement à l'école élémentaire. Le protocole sanitaire renforcé pour lutter contre la COVID amène une nouvelle organisation avec plus d'aération des salles, des récréations séparées, des passages au sanitaire modifiés... La Commune de St AUBIN a distribué 2 masques/élève. Enfin, une campagne salivaire a commencé. Concernant les activités prévues, quelques-unes restent d'actualité comme le défilé de carnaval, la visite de la mairie de St AUBIN, la participation à la collecte des déchets dans les rues de St AUBIN et le projet de mares pédagogiques porté par le Grand DOLE, la création d'un logo pour la bibliothèque communale et en fin d'année un voyage aux Maisons Comtoises de NANCRAÏ.

Finances

Suite au transfert de compétence d'assainissement de la Commune au Grand DOLE décidée le 30/12/2019, le budget assainissement établi chaque année par la Commune n'a plus lieu d'exister. Le Conseil Municipal accepte la clôture du budget assainissement, le solde positif sera reversé sur le budget principal de la Commune soit 64 109.81 euros.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien au festival de Rockalissimo dans les mêmes termes que les années passées : pas de participation financière mais une aide dans la diffusion de la publicité.

Hôpital de DOLE

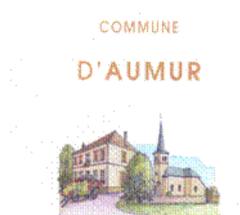
Le Conseil Municipal soutient le Comité de Défense de l'hôpital de DOLE pour notamment le maintien d'un service de chirurgie conventionnelle. Une délibération sera adressée dans ce sens au Comité de Défense de l'Hôpital.

Grand DOLE

Le rapport d'activité 2020 du Grand Dole est porté à la connaissance des Conseillers Municipaux. Ils en prennent acte.

Le Maire propose de renouveler la convention « Club Acheteurs » avec le Grand DOLE. L'Assemblée accepte de renouveler cette adhésion.

Le Maire,
M. CHEVAUX



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf :

Excusés : M. DEBBAH Joël, procuration à M. CHEVAUX Bruno

M. DUQUENNE Jean-Michel, procuration à Mme JOUILLE Jocelyne

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020 et vote des budgets pour 2021

Après présentation des différents comptes administratifs et de gestion des différents budgets de l'exercice 2020, les Conseillers Municipaux valident les restes à réaliser et arrêtent les résultats définitifs ainsi :

BUDGETS	EN EUROS
Commune	+ 135 148.89
Assainissement	+ 64 109.81
Lotissement	- 191 085.58
C.C.A.S.	+ 5 203.21

Les budgets de l'exercice 2021 sont votés à l'unanimité à l'exception du budget Assainissement 2021 que l'Assemblée a clôturé en raison de la prise de la compétence « assainissement » par le Grand DOLE. Le reste à réaliser de ce budget est de ce fait transféré sur le budget principal communal 2021.

Eco-quartier

Le Maire fait le point sur l'état d'avancement de la 2^{ème} tranche. Le permis d'aménager est en cours de validation auprès du service « Urbanisme » du Grand DOLE. L'Assemblée décide de faire un prêt relais de 350 000 € sur 3 ans et de prolonger l'ancien prêt relais de 50 000 € de 2 ans auprès du Crédit Agricole, pour couvrir les travaux à venir.

SIDEC

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de maintenance informatique avec le SIDEC dénommé SIS qui s'élève pour 2021 à 2 878.50 €.

Taxes locales 2021

Le Maire présente à l'Assemblée la nouvelle réforme gouvernementale de prélèvement des taxes communales sur le foncier bâti suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le Conseil Municipal décide d'appliquer cette réforme et valide le nouveau taux de la taxe sur le foncier bâti qui sera de 37.36 % pour l'année 2021 soit 24.36 % de la part départementale 2020 auxquels il faut ajouter les 13% de la part communale 2021).

Ecoles Publiques de Saint-Aubin

Madame BERTAUD Vanessa présente le compte-rendu du conseil d'école de la maternelle publique de SAINT-AUBIN faisant état des nouvelles directives sanitaires pour faire face au Covid-19 ; des exercices de sécurité qui se sont déroulés sans encombre ; des inscriptions pour la rentrée 2021. Les sorties « cinéma » prévues en décembre sont reportées en Mai prochain. Des animations et ateliers avec la médiathèque de CHAUSSIN et avec la ludothèque de DAMPARIS ont eu lieu en Mars et se poursuivront en Avril. D'autre part, la Commune de SAINT-AUBIN a acquis un ordinateur pour la Direction, et un nouveau sèche-linge. Le Conseil Municipal en prend acte.

Le Maire explique à l'Assemblée la nouvelle façon de facturer les frais de fonctionnement des écoles par la Commune de Saint-Aubin. En effet, les frais sont désormais calculés sur l'année civile et non plus sur l'année scolaire. De ce fait, les frais restants dus sur l'année 2019 (soit de Septembre à Décembre 2019) s'élèvent à 5 239.33 € et se décomposent ainsi :

- Ecole Maternelle : 3 990.25 € (11 élèves)
- Ecole Élémentaire : 1 249.08 € (12 élèves)

Le Conseil Municipal en prend acte.

Bief Noir

Le Maire fait le point sur l'avancement du dossier. Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de nettoyage et autorise le Maire à signer tout document concernant ces demandes. La demande de travaux, en collaboration avec les différents partenaires (Commune d'ABERGEMENT-LA-RONCE, Association Foncière et Commune d'AUMUR) sera envoyée prochainement à la Direction Départementale des Territoires du JURA.

Espace France Services

Une visite est programmée le 7 Avril 2021 à la future Maison des Services à TAVAUX. (7 communes font partie de ce projet).

O.N.F.

Le Conseil Municipal décide de procéder au remplacement des plants manquants (chênes et noyers noirs) constatés suite aux dommages causés par la sécheresse du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2020 dans les parcelles 5 r et 10 r.

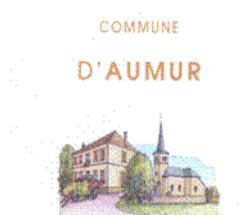
La dépense engendrée sera prise en charge à 50 % par l'O.N.F. et à 50 % par la Commune d'AUMUR.

Les travaux seront effectués au cours de la prochaine campagne de plantation 2021-2022.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

B. CHEVAUX



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2021

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf :

Mmes BERTHAUD Vanessa, QUIZEL Aurélie et Messieurs DESGOUILLE Daniel, DUQUENNE Jean-Michel, excusés. Des procurations ont été données respectivement à Messieurs LORNET Denis, CHEVAUX Bruno, MARESCHAL Rémi et DESGOUILLE Rodolphe

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur la seconde tranche de l'écoquartier le Meix Ravas :

- le permis d'aménager est accepté par le service « Droits des Sols de la communauté d'agglomération du Grand DOLE ».
- une réunion aura lieu prochainement en mairie pour le démarrage des travaux avec le SIDEC et PMM.

L'assemblée décide de choisir pour gérer les ventes de parcelles, le même notaire que pour la première tranche : Maître Dominique RUEZ dont l'étude est à DOLE et à CHAUSSIN. Le prix de vente des parcelles est fixé à 56 € TTC/m².

Grand Dole

Le Maire présente le RLPi, (Règlement Local de Publicité intercommunal) dont les objectifs sont multiples :

- limiter l'impact de la publicité extérieure sur le cadre de vie,
- améliorer la qualité visuelle aux entrées de la ville de DOLE et des zones d'activités,
- adapter la réglementation nationale aux caractéristiques du territoire,
- adopter des règles d'extinction nocturne des publicités, enseignes...
- tenir compte des nouveaux procédés et nouvelles technologies en matière de publicité.

Après une phase de diagnostic menée par le Grand DOLE, le Maire ouvre en séance le débat des orientations du RLPi. Le Conseil Municipal n'entend pas émettre d'observation particulière à ce sujet.

Espace France Service

L'assemblée prend connaissance du fonctionnement de la Maison des Services à TAVAUX. Une plaquette d'informations sera bientôt distribuée à la population. Le Maire propose la signature de la convention émise par la commune de TAVAUX aux communes ayant manifesté leur souhait d'adhésion à savoir ABERGEMENT-LA-RONCE, AUMUR, CHAMPDIVERS, GEVRY, PARCEY et PESEUX. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention et ses termes.

Association Foncière d'AUMUR

Une convention a été établie en 2017 entre la municipalité et l'AF d'AUMUR pour la mise à disposition de l'employé technique communal au profit de l'association. Cette dernière arrive à terme. En accord avec l'employé, l'AF, le Maire suggère de renouveler cette convention. Le Conseil Municipal est d'accord sur ce projet.

Bois

M. CLAIROTTE fait le point sur le comptage des lots d'affouage 2020/2021 : les 3 groupes formés totalisent une coupe de 310 stères ce qui représente pour la commune une recette de 2 015 €. Par ailleurs, il informe que la vente des chênes de la commune prévue cette année aura lieu le 27 Mai 2021 à COURLAOUX.

Elaboration d'un Atlas de Biodiversité communale

Suite à la décision de participer à la démarche entreprise par la commune de SAINT AUBIN dans son projet de restauration d'un réseau de mares situées à cheval sur les deux communes, le Maire informe l'assemblée qu'un courrier sera prochainement adressé aux agriculteurs du village. Il présente ce projet participatif initié et financé par le Grand DOLE et suggère un échange avec ces agriculteurs pour les inviter à planter des haies sur leurs parcelles situées sur le périmètre de ce projet car les haies permettent le refuge et le déplacement de nombreuses espèces animales. Le Conseil Municipal en prend acte.

Poteaux incendie

Pour le remplacement envisagé de trois poteaux d'incendie, deux subventions sont octroyées par :

- le Département au titre de la Dotation de Solidarité Territoriale de 2 320 €,
- la Préfecture du Jura au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux pour un montant de 4 642.19 €.

Le CM est dans l'attente d'une subvention du Grand DOLE. Par la suite, les travaux de remplacement des trois poteaux incendie pourront débuter.

Taxes intercommunales

Le Conseil Municipal prend connaissance de certaines décisions prises par le Grand DOLE à savoir le vote des taux des taxes intercommunales sur le foncier bâti et la nouvelle taxe, GEMAPI, instaurée pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, objet de l'article 1530 bis du Code Général des Impôts introduit par la loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles du 27/01/2014. Les taux votés passent pour la première taxe de 3.61% à 7.61% et s'élèvent pour la seconde à environ 3 euros par habitant.

Bief Noir

Le Maire fait le point sur l'état d'avancement du dossier. La décision de la Direction Départementale des Territoires du Jura sur la demande de nettoyage formulée par la commune est attendue à la fin du mois de Mai 2021. Un devis sera alors demandé pour la réalisation des travaux et une convention sera rédigée à cet effet et proposée aux partenaires.

Elections des 20 et 27 Juin prochains

M. CLAIROTTE dresse un calendrier de permanence au bureau de vote pour les deux scrutins électoraux et pour les deux tours.

Fête patronale

Une réunion de la Commission des Fêtes a eu lieu le 29 Avril dernier afin de déterminer les mesures à prendre en fonction de l'évolution de la pandémie et des gestes barrières qui s'appliquent. Il a été décidé qu'il n'y aura pas de feux d'artifice, pas de festival rock, ni de bal le samedi soir. Les forains pourront dans les mêmes conditions que l'année dernière tenir leurs manèges et une buvette sera installée par l'association ANIM'AUMUR avec une restauration rapide à emporter.

Voyage de fin d'année scolaire de Juin

En raison des nombreuses barrières sanitaires en France et en Allemagne, le Conseil Municipal décide d'annuler le voyage de Juin 2021 à EUROPA PARK.

Enseignement

Un stagiaire école, habitant d'AUMUR, M. PUSSET Lorenzo, sera présent aux côtés de l'employé communal du 21 au 26 Juin 2021. L'objectif est la découverte du monde du travail dans une collectivité. Le Conseil Municipal en prend acte.

Site internet

M. Rodolphe DESGOUILLE présente les différentes formules pour la création d'un site internet pour AUMUR. Ce travail d'étude va se poursuivre. Une décision sera prise ultérieurement.

Cérémonie du 8 Mai 1945

Une cérémonie restreinte sera organisée sans la population dans les mêmes conditions que l'année dernière en raison du coronavirus. Elle aura lieu à 9h30 à la mairie.

Environnement

La préparation des jardinières pour le fleurissement de la commune est prévue le mardi 18 Mai à 9h30 et la plantation des fleurs à 13h30 le même jour. Les Conseillers Municipaux sont invités à venir participer à ce travail.

Goudronnage de la RD 220

Le Maire informe le Conseil Municipal que la route sera goudronnée la semaine du 24 au 28 Juin 2021.

Le Maire,
M. CHEVAUX



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2021

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf Mme JOUILLE Jocelyne dont la procuration a été donnée à M. DESGOUILLE Daniel, et Mme QUIZEL Aurélie excusée.

Ecoquartier le Meix Ravas

Les travaux de la seconde tranche ont débuté le mercredi 23 Juin. Le Maire fait le point sur la réunion de début de chantier du 21 Juin. Le Conseil Municipal en prend acte. Une convention de sécurité de chantier a été signée entre la Commune et PMM pour la somme de 940 € HT. Deux parcelles sont déjà réservées. Le bornage des parcelles sera effectué par ABCD pour la somme de 6 953.36 € HT.

Site internet de la Commune d'AUMUR

Monsieur DESGOUILLE Rodolphe présente le projet de site internet pour AUMUR. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte le devis de la Société ANCRE ROUGE basée à DOLE qui se compose ainsi : création du site 2 600 € HT et 25 € HT par mois pour hébergement et maintenance du site internet. Le nom du site adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal est : communeaumur.fr

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique chez l'habitant est en cours de réalisation. La Société CIRCET en collaboration avec Altitude Infrastructure réalise l'étude (relevé des boîtes aux lettres, étude de structure des poteaux existants etc.). La mise en service est attendue pour mi 2022. Le Conseil Municipal en prend acte.

Affaires scolaires

Les frais de fonctionnement des écoles publiques de SAINT-AUBIN pour 2020 et concernant 8 élèves en école maternelle et 16 élèves en primaire s'élèvent à 16 112.64 €. Les frais scolaires des écoles privées sous contrat de SAINT-AUBIN s'élèvent à 208.18 € pour la fin d'année 2019 et à 4 125.94 € pour 2020.

L'Assemblée prend connaissance du compte rendu des conseil des écoles primaires et maternelles publiques de SAINT-AUBIN présenté par Monsieur Rodolphe DESGOUILLE et Madame Vanessa BERTHAUD et n'émet pas d'observation particulière.

TFPNB 2021

Le Conseil Municipal, selon les consignes de la Préfecture, décide de modifier le taux d'imposition du foncier non bâti de 23.26 % à 22.91 %.

Grand DOLE

L'assemblée prend note que la Commune ne bénéficie pas de compensation de la taxe professionnelle 2021 telle que le stipule la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Caserne des Pompiers de SAINT-AUBIN

Le Maire présente l'avancée du projet au Conseil Municipal suite à la réunion du 3 Juin 2021 concernant les éléments techniques et financiers par le SDIS. Les Communes d'AUMUR, ABERGEMENT- LA- RONCE, SAINT-LOUP et SAINT-AUBIN doivent décider de participer au financement du CIS (Centre d'Incendie et de Secours de SAINT-AUBIN) à hauteur de 50 % du coût prévisionnel. Le SDIS prend les 50 % restants à sa charge. Le montant prévisionnel de financement pour AUMUR s'élève à 17 540.29 € (remboursé par le Grand DOLE) et tient compte de la population municipale en vigueur au 1^{er} Janvier 2021. Le Conseil Municipal décide d'attendre Juillet pour délibérer.

ONF

Monsieur CLAIROTTE informe l'Assemblée de la réunion qui s'est tenue avec l'ONF le 23 Juin au matin faisant état du bilan positif de l'année : la vente des chênes a rapporté la somme de 32 808 €. Le produit de l'affouage 2020/2021 sur la Commune s'élève à 2015 € pour un façonnage de 310 stères et un acompte de subvention pour les parcelles 5r et 10r d'un montant de 4 342.32 € a été accordé. Le Conseil Municipal en prend acte.

Route Départementale 220

Le renouvellement de la couche de roulement est prévu à l'intérieur de la Commune les 30 Juin, 1^{er} Juillet et 2 Juillet 2021 sur la RD 220. Les travaux s'effectueront sous alternat effectué par l'Entreprise. L'Assemblée en prend connaissance.

Maison des Services

L'Assemblée est informée du bilan de fonctionnement de ce service depuis son ouverture, il y a un mois. Plusieurs personnes d'AUMUR ont déjà bénéficié de ce service.

Impasse des Tilleuls

Le Maire présente à l'Assemblée un problème d'écoulement des eaux de pluie suite à un orage dans une habitation du quartier. Une réflexion est menée avant de décider d'une intervention.

Bief Noir

Le Maire informe l'Assemblée de l'avancement du projet et donne lecture du courrier de la Direction Départementale des Territoires déclarant le dossier irrecevable au titre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). La Commune doit se rapprocher de la Communauté d'Agglomération du Grand DOLE, seule compétente, pour mettre en œuvre le travail relatif à l'entretien du Bief Noir.

Outillage atelier municipal

Le Conseil Municipal décide d'acheter un « palan » d'une tonne pour lever le tracteur tondeuse pour le nettoyage des lames.

Pour extrait Conforme,

Le Maire,

B. CHEVAUX